



\*\*\*\* IMPORTANT \*\*\*\*

### Délais de diffusion de certaines situations réservées

Référence : BIM-FGJ 10-014

**Destinataires :**

Responsables de l'évaluation

*Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées*

Madame,  
Monsieur,

Selon le plan de travail défini par le Comité national de concertation BIM, des situations d'évaluation restent à être diffusées. À la suite de circonstances hors de notre contrôle, la diffusion de ces situations a dû être reportée de quelques jours.

Pour chacune d'elles, nous tenons à vous informer de l'échéancier à venir ou de l'objet qui en retarde la diffusion. Vous trouverez cette information dans le tableau ci-dessous.

Discipline	Cycle ou année du secondaire	Moment de diffusion ou raison du retard
Science et technologie, SE	4 <sup>e</sup> sec.	Vendredi, 7 mai 2010
Mathématique	1 <sup>er</sup> cycle sec.	Vendredi, 7 mai 2010
Chimie	5 <sup>e</sup> sec.	Vendredi, 7 mai 2010
Monde contemporain	5 <sup>e</sup> sec.	En attente de droits d'auteur
Anglais, langue seconde	1 <sup>er</sup> cycle sec.	Situation non reçue <sup>1</sup>
<b>Français</b>	<b>3<sup>e</sup> sec.</b>	<b>Droits d'auteur refusés<sup>2</sup></b>

1. Nous pensons la recevoir sous peu.
2. Nous étions en attente d'une autorisation positive pour la diffusion d'un des textes de cette situation. Cependant, la réponse reçue fut négative.

Pour des raisons personnelles, les propriétaires de cette œuvre ne peuvent nous accorder le droit d'utilisation. Il nous est donc impossible de diffuser cette situation pour l'instant.

Voici nos propositions pour pallier la situation :

- Des efforts seront mis de l'avant afin de trouver un texte de remplacement dans les plus brefs délais. Toutefois, nous savons que le remplacement de ce texte demandera d'apporter des modifications à la situation. En plus, ceci occasionnera des délais pour la demande des droits d'auteur.
- La situation *Médias à l'attaque* a été retirée du site bimenligne.qc.ca (section non réservée aux services éducatifs). Cette situation a été diffusée au cours de l'hiver. Comme les deux tiers des commissions scolaires n'ont pas donné aux enseignants l'accès à cette situation, elle sera proposée en remplacement. Les probabilités sont faibles que cette situation ait, jusqu'à maintenant été utilisée; c'est pourquoi nous pensons qu'elle pourrait servir de solution de rechange.

Nous sommes conscients que cette solution n'est pas idéale mais, compte tenu des circonstances, nous croyons qu'elle pourra tout de même répondre au besoin d'un bon nombre de commissions scolaires.

Soyez assurés que nous sommes désolés des inconvénients que cela peut vous occasionner.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Michèle Drapeau  
Directrice des services pédagogiques  
et de l'évaluation  
514 251-3700, poste 3889